

Programme 2018 de la section genevoise de l'ATE

Votations et élections

En vue des élections au Grand-Conseil et au Conseil d'Etat, l'ATE réalise un ecorating avec ses partenaires Pro Natura et le WWF. Un questionnaire a été envoyé à tous les candidat-e-s au Grand-Conseil et au Conseil d'Etat pour tester leur sensibilité aux questions environnementales. Les réponses des candidats sont disponibles sur www.ecorating.ch/Geneve à partir du 22 mars. Une campagne de publicité sur les résultats sera mise en place pour communiquer ces résultats. Le but est que l'environnement soit au cœur de la campagne politique et que les citoyens puissent voter pour les candidats qui défendent le mieux les valeurs de l'ATE.

Transports publics

La section poursuivra son travail sur l'ensemble du processus de réalisation du RER Léman express basé sur le nouveau tracé CEVA, notamment en ce qui concerne l'exploitation de ce réseau (lignes, projets d'horaires, cadences, amplitudes), ainsi que son futur développement jusqu'à Nyon.

Nous suivrons également les grands projets liés au Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES) et Léman 2030 (qui inclut l'extension de la gare de Cornavin, le projet de halte de Châtelaine et la fréquence au quart d'heure à la gare de La Plaine).

Le lobbying pour la réhabilitation de la ligne du RER Sud-Léman dite du Tonkin entre Genève et le Valais via Evian sera prôné, pour permettre une liaison efficace sur ce tronçon.

La section assurera le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur des transports collectifs (PDTC) et du contrat de prestations des TPG.

Nous porterons notre attention sur les projets d'extension du réseau de tram en direction de Bernex-Vailly, St-Julien, Annemasse, Saint-Genis et Ferney-Voltaire.

Nous étudierons les projets de liaisons tangentielles rapides de téléphériques urbains.

Enfin, suite à l'adoption par les citoyens genevois de la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, nous veillerons à sa mise en œuvre, notamment la priorité aux transports publics dans les centres urbains.

Nous suivrons l'attribution des fonds pour les projets d'agglomérations, afin d'avoir une répartition équitable pour Genève.

Le suivi de ces dossiers, ainsi que diverses propositions sur des points précis, se fait en bonne partie au travers de notre groupe de travail Transports publics.

Mobilité douce

Nous déploierons au printemps la 3e phase de notre campagne "Vélo électrique ou scooter, vous vous posez la question?", dont le but est de présenter le vélo à assistance électrique comme une alternative efficace à l'utilisation du scooter. Nous allons notamment tenir des stands dans les écoles de deuxième et troisième cycle, sachant que c'est un moment charnière en termes de choix de mobilité. Nous allons aussi faire une campagne publicitaire sur ce sujet sur « Léman Bleu ».

La section poursuivra son lobbying pour une véritable mise en œuvre, à ce jour insatisfaisante, de

l'initiative 144 « pour la mobilité douce », acceptée par le peuple genevois en 2011, en s'engageant pour le développement des pistes cyclables.

Nous demanderons la réalisation de rues et zones piétonnes ainsi que d'aménagements conviviaux, notamment dans les centres urbains, en nous basant sur les dispositions de la nouvelle Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, plébiscitée par le peuple en juin 2016, et sur la base de la résolution sur ce même thème qui sera votée lors de l'AG 2018.

Nous suivrons et promouvrons les projets de voies vertes dans le canton et d'autres itinéraires propres à la mobilité douce.

Nous continuerons de faire pression pour la réalisation d'un système de vélos en libre service (VLS) interconnecté avec le réseau de transports publics à Genève.

Le suivi de ces dossiers, ainsi que diverses propositions sur des points précis, se fait en bonne partie au travers de notre groupe de travail Mobilité douce.

Trafic individuel motorisé et stationnement

L'ATE suivra avec un regard critique l'avancement du dossier "grande traversée du lac" et les études en cours, en particulier au travers du Conseil consultatif mis en place au début de l'année 2017 et dans lequel nous sommes représentés via la Coordination transports et déplacements (CTD).

La section suivra d'un œil critique les projets d'extension du réseau routier, notamment celui de l'élargissement de l'autoroute de contournement à trois voies.

Elle continuera son engagement contre la création de nouvelles routes pénétrantes, comme la liaison Genève-Sud dite L1/L2.

Nous étudierons les perspectives de péage urbain, zones à trafic limité et zones à faibles émissions (LEZ), ainsi que les questions de tarification de la mobilité (mobility pricing).

Au niveau du stationnement, la section continuera son engagement contre les projets de parkings, notamment celui des Clés-de-Rive, pour en contester la réalisation, et suivra les projets de P+R prévus dans la région. Par ailleurs, nous étudierons la question des quartiers sans voitures, entre autres en nous référant aux exemples dans d'autres cantons.

L'ATE fait partie du groupe de travail de l'Etat de Genève sur la thématique de l'électromobilité (voitures et scooters électriques) et espère y apporter une expertise « mobilité durable » qui prenne en compte tant les bénéfices que les défauts de ces évolutions.

Nous continuerons à faire la promotion du covoiturage et de l'autopartage.

Notre section, en collaboration avec l'ATE Suisse, effectuera une promotion de ses différentes assurances, notamment dépannage et carnet d'entraide.

Transport aérien

L'ATE accordera une attention particulière à ce dossier en 2018, avec le suivi de l'initiative « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève », déposée en décembre 2016, ainsi que du processus d'élaboration de la fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) spécifique à l'aéroport de Genève. Elle a pris position sur ce sujet début 2018 par le biais d'une réponse écrite envoyée à l'Office fédéral de l'aviation civile.

Politique globale de la mobilité

L'ATE continuera de suivre avec attention la mise en oeuvre de la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, adoptée en votation en juin 2016. Elle veillera en particulier à ce que la priorité soit accordée à la mobilité douce et aux transports publics dans les centres urbains.

Suite à la suppression du Service de management environnemental, nous nous assurerons auprès du Département des transports, de l'agriculture et de l'environnement (DETA) que le pilotage de la mise en œuvre du plan de mobilité de l'Etat soit assuré.

Aménagement du territoire

La section continuera à se positionner sur les questions de mobilité relatives aux projets de constructions et d'aménagements.

Lutte contre la pollution de l'air et du bruit

Cette thématique de santé publique est en toile de fond de toutes nos revendications et actions. Nous communiquerons cette année sur les effets négatifs de ces pollutions sur la santé. Nous ferons un projet spécifique, en lien avec l'ATE Suisse, pour amener le public à prendre conscience des taux de pollution préoccupants qu'on trouve dans notre canton.

Vie de la section

L'ATE Genève renforcera ses collaborations avec l'ATE Suisse et les sections romandes, notamment en vue de l'élection d'une nouvelle présidence de l'ATE Suisse en juin 2018.

Nous continuerons à partager les locaux et à échanger nos informations avec le Bureau-Conseil de l'ATE Suisse. Nous avons maintenant à disposition une salle pour organiser des réunions à côté de notre local.

La section pourra à nouveau s'appuyer sur le travail de nos deux groupes d'experts « Groupe Transports Publics », « Groupe mobilité douce ». Un troisième groupe a été créé, il s'agit du « Groupe événement » qui a pour tâche d'organiser des événements pour nos membres ainsi que pour en recruter.

Les personnes qui nous représentent dans des commissions, groupes de travail et autres coordinations sont invitées à tour de rôle dans nos comités.

L'ATE Genève participera à des événements en faveur d'une mobilité durable (festivals divers, Alternatiba,...) et tiendra des stands pour se faire connaître et recruter de nouveaux membres.

Au niveau de la communication, nous positionnerons l'ATE via nos divers canaux:

- Site internet
- Réseaux sociaux (Facebook (1600 fans) et Twitter)
- Blog ATE Tribune de Genève
- Présence régulière dans les médias
- Stands
- Publicités
- Flyer de présentation de la section genevoise de l'ATE

Qui sommes-nous?

L'ATE Genève est une représentation cantonale de l'ATE - Association transports et environnement, active dans toute la Suisse depuis 30 ans et forte de plus de 100'000 membres. L'ATE s'engage en faveur d'une mobilité respectueuse de la population et de l'environnement au niveau national et local. Elle propose également de nombreux services à ses membres tels que: assurance-dépannage, carnet d'entraide, assurance-vélo, guides pratiques.

La section genevoise, forte de quelques 5400 membres, fonctionne avec un poste salarié à 55% et un comité bénévole. Elle peut compter également sur un groupe d'experts en transports publics, en mobilité douce et de nombreux membres actifs.

Si vous voulez vous engager pour l'ATE, c'est au niveau de la section que vous pouvez le faire.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

ATE Association transports et environnement
Section genevoise – rue de Montbrillant 18
Tél. 022 734 70 64 (ma 9h-12h, je 13h-16h)
www.ate-ge.ch
info@ate-ge.ch
Compte pour dons : CCP 12-4017-1

Devenir membre de l'ATE et recevoir un cadeau : www.ate.ch/bienvenue